Dans une école d'enseignement traditionnel, une grande partie des élèves est confrontée à des problèmes liés à la lecture, au calcul, à l'orthographe, etc.

Ces difficultés relèvent souvent de soucis « dys » : dyslexie, dyscalculie, dysorthographie, dyspraxie etc. Les professeurs, lors de leur formation initiale ne sont pas formés à juste titre aux « dys », ce qui rend compliqué, au quotidien, l'application des aménagements raisonnables nécessaires pour contourner les « dys ».

Il est possible de réaliser une formation d'un an supplémentaire pour être spécialisé en orthopédagogie.

Un diagnostic pour poser un constat de « dys » est excessivement cher et peut nécessiter l'implication de nombreux spécialistes (par exemple pour la dyspraxie, pas moins de 6 docteurs sont nécessaires pour arrêter le diagnostic).

La FWB a décidé d'augmenter la formation initiale des enseignants en vue de se conformer à la réalité du terrain.

Les professeurs se sentent très souvent démunis face à la situation. Les jeunes enseignants, souvent plus volontaires dans l'application des aménagements raisonnables, sont souvent confrontés à des collègues qui refusent d'appliquer de tels aménagements, car ils nécessitent de nombreuses modifications dans l'organisation des cours.

L'enseignement dit « traditionnel » va, avec le pacte pour un enseignement d'excellence, accueillir des enfants qui nécessitent plus d'attention, qui auparavant étaient suivis dans l'enseignement spécialisé. Ce changement impliquera également de nouvelles contraintes aux professeurs, non formés pour ce genre de situation. Les futurs enseignants ne disposent pas tous d'une formation éclairée sur les différents troubles d'apprentissages qui existent. Il leur est possible de suivre des formations par la suite, mais celles-ci sont souvent très générales. Ils doivent donc apprendre « sur le tas ».

Les Jeunes MR souhaitent que, dans la réforme de la formation initiale des enseignants, une approche de neuropsychologie soit insérée dans le cursus des futurs enseignants. Dans cette formation, nous souhaitons que chacun des troubles d’apprentissages soit étudié de sorte à éclairer le corps professoral sur les aménagements disponibles pour les élèves à besoins spécifiques. Cette formation devrait intervenir lors de la deuxième moitié de la formation initiale, de sorte à la rapprocher le plus possible de l’entrée en fonction des jeunes enseignants.